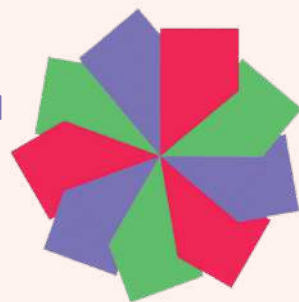


CULTURE

LE FRONT DE L'ÉMANCIPATION



L'été invite souvent à ralentir. À lire autrement, à écouter davantage, à flâner dans un musée, un festival, une librairie, une salle obscure ou sur une place de village devenue scène improvisée. Ce temps suspendu nous rappelle une chose essentielle : la culture n'est pas un luxe. Elle est une manière d'habiter le monde.

Face à la montée des périls – qu'ils soient fascinants, austéritaires ou simplement marchands –, notre vie culturelle est prise en étau. D'un côté, une bataille identitaire et morale veut restreindre nos capacités à dire la complexité du monde. De l'autre, une logique comptable et lucrative transforme nos espaces de création en produits de consommation. Quand le mécénat privé remplace l'ambition publique et que la censure pointe le bout de son nez, c'est notre liberté de penser et d'imaginer qui recule, et la précarité qui s'installe.

LE LABORATOIRE D'UN FUTUR DÉSIRABLE

Quand le financement privé se substitue à l'ambition publique, quand les artistes et les lieux culturels vivent dans une précarité permanente, quand quelques grands groupes concentrent l'information et les imaginaires, c'est notre capacité collective à penser, rêver et inventer qui s'amenuise.

Pourtant, le « déjà-là » est immense. Partout sur nos territoires, des artistes, des associations, des lieux de proximité et des citoyen-ne-s inventent, créent et résistent. Ce « tiers secteur » culturel, fort de centaines de milliers d'acteurs, de bénévoles, n'est pas qu'une particularité nationale : c'est le laboratoire d'un futur désirable.

Il est temps de sortir du « faire pour » pour passer au « faire ensemble ». Le racisme, le validisme, le patriarcat, le capitalisme et toutes les dominations qui traversent nos quotidiens doivent trouver dans nos vies culturelles des espaces d'émancipations individuelles et collectives, des outils de partage du sensible. Pour cela, il est temps de sanctuariser un budget public à la hauteur de nos besoins, de protéger les artistes et leurs structures, d'inventer une continuité de revenu pour les artistes auteur.ices et de libérer l'information des concentrations médiatiques.

LA CULTURE, UN DROIT FONDAMENTAL

La crise politique et l'urgence culturelle sont les deux faces d'une même pièce. En revendiquant la culture comme un droit fondamental, en refusant la marchandisation de nos imaginaires, nous ne défendons pas seulement un secteur professionnel. Nous réinventons un pays commun, ouvert, où l'émancipation humaine redevient enfin le cœur battant de la démocratie.

Le dossier qui suit est une invitation. Une invitation à repenser notre lien au vivant, au politique, à l'autre et peut-être aussi à nous-mêmes. À nous de jouer !

Judith Pavard et Laurent Eyraud-Chaume
co-animateur.rices de GT Culture-médias de L'APRÈS



Henrique Oliveira, Baitogogo, Palais de Tokyo

L'ALTERNATIVE CULTURELLE ? UN WORK IN PROGRESS



culture@l-apres.fr

Le groupe de travail Culture-médias de L'APRÈS, qui rassemble plus de 60 militant-es, a imaginé ce dossier estival autant comme un acte de résistance que comme un appel à l'imagination politique afin de mettre l'urgence culturelle au centre des débats militants. Nous avons depuis un an travaillé à un document programmatique que vous retrouverez en ligne via ce QR-code. Ce texte est une contribution pour ouvrir la réflexion, un chantier ouvert au public !

Ministère, collectivités, industrie...

COMMENT DÉFENDRE NOS DROITS CULTURELS ?

Baisse des financements, mainmise des industries capitalistes et parfois ingérence des élus locaux dans les programmations, les mois passent et les attaques contre nos droits culturels et artistiques se multiplient sur fond de montée de l'idéologie réactionnaire... Il est temps de réagir !

Le ministère de la Culture est affaibli un peu plus chaque année et ses marges budgétaires sont englouties par des politiques consuméristes (Pass Culture individuel) ou des lubies ministérielles sans vision (plan camping). Les services de l'État sont partout fragilisés et dans l'incapacité d'accompagner ce qui émerge dans nos quartiers et nos villages. Les années Dati laissent une administration exsangue et la nouvelle diminution de leur budget transforme les salariés du ministère en porteurs de mauvaises nouvelles, devant choisir au quotidien quelles structures doivent être sacrifiées... Les arbitrages priorisant souvent les structures labellisées continuent de précariser les acteurs les plus fragiles et ainsi l'ensemble d'un écosystème.

AU CŒUR DE LA SPIRALE DÉFLATIONNISTE...

Les collectivités territoriales sont contraintes par l'État de faire des coupes budgétaires constantes et les pressions politiques d'une partie de la droite et de l'extrême droite contre les budgets alloués à la culture sont une menace pour l'ensemble d'un secteur patiemment construit au plus près des habitants. Les écoles de musique, les bibliothèques, les musées, les associations d'éducation populaire sont souvent victimes de choix politiques à courte vue...

Cette spirale déflationniste s'amplifie dans un moment politique lourd de dangers, où nos vies culturelles et artistiques sont une cible pour des mouvements néo-fascistes qui détestent l'idée même de liberté. Dans le spectacle vivant, les restrictions budgétaires impactent la qualité des productions, leur capacité à se valoriser et pour finir leur diffusion. La baisse du nombre de représentations, couplée à une pression sans précédent à la standardisation de l'offre culturelle, réduit la liberté de création des artistes et leur possibilité d'œuvrer à un partage du sensible.

DEUX VIRUS DANS LE MONDE CULTUREL

De festivals en salles de spectacle, l'industrie culturelle s'infiltré partout et impose sa grille d'analyse comptable et standardisée. Les collectivités locales pensent trouver dans le secteur privé une manière d'économiser en se passant de structures partenaires ou services culturels dédiés. Peu à peu, la programmation artistique se transforme en offre de service où le spectacle n'est qu'un produit marchand comme un autre. Les entreprises lucratives trouvent ici une manne financière considérable qui permet d'étendre leur emprise en transformant les carrières artistiques singulières en productions interchangeables.

L'extrême droite et ses alliés fortunés mènent, parallèlement et parfois conjointement, une bataille culturelle contre les espaces de liberté d'expression et de création. Dans leurs attaques, qu'elles soient dirigées contre l'audiovisuel public ou contre le monde de l'édition, les artistes comme les journalistes sont autant de dangereux militants « wokes » qui menacent notre nation. Entre cen-



Sol LeWitt - Wall Drawing 462

sure et précarisation, nos vies culturelles sont l'objet d'un combat éthique qui doit questionner l'ensemble des forces civiques du pays. En menant cette offensive contre la création, contre la presse, contre la science, les forces du capital et les réactionnaires ne s'en prennent pas à une caste ou une élite, ils souhaitent affaiblir nos droits culturels. Cette notion n'est pas un concept vague ou hors-sol. Elle s'inscrit dans la longue lutte pour les droits fondamentaux comme l'accès au logement ou à la santé. En défendant nos droits culturels, nous nous inscrivons aussi dans une lutte des classes renouvelée qui intègre le nécessaire partage des imaginaires et des récits. En empêchant des ateliers dans les écoles, des programmations dans nos quartiers, des festivals en ruralité, c'est à notre capacité d'expression et de réflexion qu'ils s'attaquent. En affaiblissant le cinéma indépendant, l'édition, l'audiovisuel public, ils réduisent la capacité du peuple à se saisir de la complexité du monde et à la représenter.

UNITÉ FACE À L'URGENCE CULTURELLE !

Face à ces enjeux, la gauche semble tétanisée. Entravée par ses divisions, elle peine à déployer sa capacité de créativité. Elle doit se tourner vers toutes celles et tous ceux qui depuis des décennies pensent une refondation émancipatrice des politiques publiques de la culture. Ils et elles souhaitent réduire l'emprise du marché lucratif qui transforme chaque citoyen en consommateur de culture; repenser un ministère à partir de ce qui émerge partout en France autour de pratiques réinventées; défendre la liberté de création et de programmation, ainsi qu'un revenu digne pour les professionnels; sanctuariser les budgets alloués à la culture et refonder une politique à partir des territoires...

Nos résistances culturelles doivent se nourrir d'une visée politique émancipatrice. C'est un combat populaire qui s'engage pour défendre nos capacités à mettre en récit la complexité de nos vies et dire le monde.

Laurent Eyraud-Chaume

Et le public dans tout ça ?

VASES VIDES OU CITOYEN·NES ACTEUR·RICES ?

Qui dit arrivée de l'été dit retour... des rubriques de l'été ! Même *Démocratie & Socialisme* sacrifie à cette tradition éditoriale tenace. Nous n'avons en effet pas résisté à proposer à nos lecteur.rices LE test des droits culturels pour vérifier si leur mairie a vraiment tout compris.

1. FONDAMENTALEMENT, LES DROITS CULTURELS, C'EST :

- A. Un concept inventé par des sociologues en col roulé pour justifier des séminaires à 500 euros l'inscription.
 - B. Un droit fondamental qui dit que votre identité ne s'arrête pas à votre fiche de paie.
 - C. Une subvention qu'on donne aux artistes à condition qu'ils ne fassent pas trop de bruit après 22 h.
 - D. Un principe qui rappelle que la démocratie, c'est autre chose que de voter une fois tous les six ans pour la couleur des fleurs du centre-ville.
- Réponses : B et D (même si le col roulé est parfois en option).

2. SELON CE PRINCIPE, CHAQUE CITOYEN·NE A LE DROIT DE :

- A. Consommer poliment ce qu'on lui propose.
 - B. Créer, pratiquer et envoyer balader les « codes » du bon goût établis par la bourgeoisie du centre.
 - C. Exprimer son identité culturelle sans qu'on lui demande de « s'intégrer » en silence.
 - D. Attendre que l'adjoint à la Culture et trois experts en « attractivité territoriale » décident de ce qui est « beau » pour tout le monde.
- Réponses : A, B et C (la D, c'est pour ceux qui aiment les statues en bronze qui ne servent à rien).

3. POUR UNE MAIRIE, RESPECTER LES DROITS CULTURELS, C'EST :

- A. Programmer le même groupe à chaque fête de quartier.
 - B. Construire des projets avec les habitants, et pas seulement pour eux (nuance...).
 - C. Reconnaître que la culture, c'est aussi le rap, le tricot, la cuisine ou la langue du pays d'à côté...
 - D. Inaugurer une plaque commémorative tous les quinze jours pour masquer l'absence de budget de fonctionnement.
- Réponses : B et C (la plaque, ça ne nourrit pas l'imaginaire, ça prend juste la poussière).

4. DANS CETTE VISION, LES HABITANTS SONT PERÇUS COMME :

- A. Un « public » (sorte de masse informe qu'il faut remplir de « Culture »).
 - B. Une ligne statistique dans le bilan de mandat pour prouver que « ça bouge ».
 - C. Des personnes porteuses de savoirs, d'histoires et d'une dignité culturelle propre.
 - D. Des gens qui devraient déjà s'estimer heureux qu'on n'ait pas remplacé la bibliothèque par un Starbucks.
- Réponse : C (même si la D est une menace bien réelle).



Alberto Giacometti, Caroline, 1961

5. UNE POLITIQUE DE DROITS CULTURELS EFFICACE, C'EST :

- A. Ne financer que les « lieux labellisés » qui trouveront bien une solution...
 - B. Valoriser les mémoires ouvrières, immigrées et rurales plutôt que de les muséifier.
 - C. Lutter contre le mépris de classe qui se cache derrière l'expression « élargir les publics ».
 - D. Concentrer tout le budget dans trois rues piétonnes gentrifiées avec des galeries d'art à 4 000 euros le tableau.
- Réponses : B, C (la D, c'est du marketing urbain, pas de la culture).

6. UN MÉGA-FESTIVAL SUBVENTIONNÉ QUI PRIVATISE LE PARC MUNICIPAL PENDANT QUINZE JOURS, C'EST :

- A. Une « vitrine d'attractivité » indispensable pour que la ville n'ait pas l'air d'un désert culturel.
 - B. Une bonne occasion de distribuer des flyers en papier glacé pour sensibiliser au tri sélectif, tout en produisant trois tonnes de déchets sur une pelouse qui mettra deux ans à repousser.
 - C. Une stratégie consistant à engloutir 80 % du budget culturel annuel en un week-end pour payer le cachet d'une star internationale, histoire de ne rien laisser aux associations locales le reste de l'année.
 - D. Le summum de la culture : tout le monde est là, mais personne ne se parle, c'est parfait pour ne pas déranger l'ordre social.
- Réponse : A, B, C et D.

Le mot de la fin : La culture n'est pas un vernis qu'on étale pour cacher les fissures sociales, ni un produit de luxe pour attirer les cadres sup. C'est le socle de notre capacité à faire société. Moins de culture « descendante » décidée entre soi dans des bureaux climatisés, et plus de bouillonnement fabriqué avec celles et ceux qui font battre le cœur du territoire. Un petit principe de rien du tout... qui pourrait bien créer un joyeux bazar dans les politiques municipales ...

Un test proposé par Judith Pavard

Carte de France de la bataille culturelle



LEURS ATTAQUES, NOS ALTERNATIVES !

Partout en France, nos vies culturelles sont assiégées par l'austérité et la vague réactionnaire. Mais partout également, des alternatives existent, des actions concrètes qui transforment nos vies et nos territoires. Ces solutions doivent devenir une force politique et L'APRÈS a des propositions en ce sens

A **LEXIS MICHALIK CENSURÉ ! (À CASTRES)**
En juin 2026, la municipalité RN de Castres a décidé de déprogrammer *Passeport*, la pièce d'Alexis Michalik qui raconte le parcours d'un jeune réfugié érythréen contraint à l'exil. Alors que le spectacle figurait déjà dans la saison culturelle 2026-2027 du théâtre municipal, la nouvelle majorité a choisi de l'annuler, suscitant une vive polémique dans le monde culturel et bien au-delà.

INTÉGRER LA LIBERTÉ DE CRÉATION DANS LA CONSTITUTION

L'affaire *Passeport* illustre une inquiétude grandissante : lorsqu'une majorité politique peut déprogrammer une œuvre en raison de son contenu ou du regard qu'elle porte sur le monde, c'est la liberté de création qui vacille. Face à ces tentatives de censure, L'APRÈS propose une réponse claire : inscrire la liberté de création dans la Constitution afin qu'aucun pouvoir local ou national ne puisse remettre en cause ce droit fondamental au gré des alternances politiques. La culture ne doit pas être un instrument idéologique, mais un espace de dialogue, de débat et d'émancipation. Protéger les artistes et l'indépendance des programmations culturelles, c'est protéger la démocratie elle-même.

LA RÉGION SORT LA TRONÇONNEUSE ! (À NANTES)

À l'automne 2024, la présidente de la Région Pays de la Loire, Christelle Morançais, a annoncé un plan d'économies de 100 millions d'euros qui s'est traduit par des coupes importantes dans les budgets consacrés à la culture, au sport, à la vie associative et aux politiques d'égalité. Des centaines de structures culturelles, festivals, compagnies, lieux de création et associations ont vu leurs subventions diminuer ou disparaître, provoquant une mobilisation inédite du secteur culturel. De nombreux professionnels ont alerté sur les risques de licenciements, de réduction des programmations et de disparition d'initiatives artistiques de proximité.

SANCTUARISER 1% DU PIB POUR LA CULTURE

L'affaire des Pays de la Loire montre combien la culture demeure fragile lorsqu'elle dépend de choix budgétaires pouvant être remis en cause du jour au lendemain. Face à cette situation, L'APRÈS propose de sanctuariser les politiques publiques culturelles en garantissant un financement public à la hauteur des enjeux, avec un objectif de 1 % du PIB consacré à la culture par l'État et les collec-

tivités. Le programme défend également une planification pluriannuelle des financements afin de donner de la stabilité aux artistes, aux associations et aux lieux culturels. Parce que la culture n'est pas une variable d'ajustement budgétaire, mais un bien commun, indispensable à la démocratie, à l'émancipation et à la vitalité des territoires.

LA GARDE NE VEUT PAS CHOQUER SES HABITANT·ES... (DANS LE VAR)

Au printemps 2026, la ville de La Garde a annulé, un mois avant son ouverture, une exposition de l'artiste contemporain Romain Berger qui devait se tenir dans la Galerie G, un lieu municipal consacré à l'art contemporain. Programmée depuis plus d'un an et déjà annoncée au public, l'exposition a été déprogrammée sans justification officielle claire. Selon plusieurs témoignages, des considérations politiques et la crainte de heurter un électorat conservateur auraient motivé cette décision. Pour de nombreux acteurs culturels, cette annulation constitue une atteinte à la liberté de création et à l'indépendance des programmations artistiques.

DÉFENDRE NOS DROITS CULTURELS

L'annulation de cette exposition ne concerne pas seulement un artiste ou un lieu culturel. Elle pose la question des droits culturels de chacun et chacune : le droit de rencontrer des œuvres diverses, de confronter ses idées à d'autres regards et de participer pleinement à la vie culturelle. Face à ces restrictions, L'APRÈS défend une véritable politique des droits culturels, fondée sur la diversité des expressions artistiques, le dialogue interculturel et l'émancipation de toutes et tous. Parce qu'une démocratie vivante ne protège pas seulement le droit de créer, mais aussi le droit d'accéder à la pluralité des récits qui composent notre société.

BOLLORÉ ÉTEND SON EMPRISE, GRASSET N'EST PLUS GRASSET... (À PARIS)

En avril 2026, Olivier Nora, président des éditions Grasset depuis plus de vingt-cinq ans, est brutalement écarté de ses fonctions par le groupe Hachette, contrôlé par Vincent Bolloré. Cette décision a provoqué une onde de choc dans le monde du livre. Plus de cent trente auteurs, parmi lesquels de nombreuses figures majeures de la littérature française, ont annoncé leur départ de Grasset pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une atteinte à l'indépen-



Warrior de Jean-Michel Basquiat

dance éditoriale et à la liberté de création. Pour beaucoup, cette éviction symbolise les dangers liés à la concentration croissante des médias et de l'édition entre les mains de quelques grands groupes privés.

ÉTENDRE LE TIERS SECTEUR CULTUREL

L'affaire Olivier Nora dépasse le seul cadre de l'édition. Elle révèle les conséquences de la concentration économique et de la marchandisation croissante du secteur culturel. Lorsqu'une grande maison d'édition peut voir son avenir bouleversé par les décisions d'un groupe industriel guidé avant tout par des logiques financière et idéologique, c'est l'indépendance de la création qui se trouve fragilisée. Face à cette situation, L'APRÈS propose de lutter contre les positions hégémoniques des grands groupes culturels et médiatiques, de limiter les concentrations économiques et de renforcer le poids des auteurs, des salariés et des citoyens dans la gouvernance des structures culturelles. Nous défendons également le développement d'un tiers secteur culturel non lucratif, soustrait aux seules logiques de rentabilité. Parce que les livres, les œuvres et les idées ne sont pas des marchandises comme les autres, la culture doit être protégée des logiques spéculatives et rester un bien commun au service de l'émancipation de toutes et tous.

BRAS DE FER AVEC CANAL ET SILENCE COUPABLE DE L'ÉTAT (CANNES)

Le Festival de Cannes 2026 a été le théâtre d'une séquence révélatrice des tensions qui traversent le secteur culturel. Plus de 600 artistes, réalisateurs et professionnels ont signé la tribune « Zapper Bolloré », dénonçant l'emprise croissante du milliardaire sur la chaîne

de valeur cinématographique, du financement à la distribution. La réponse de Canal+, par la voix de son directeur général Maxime Saada, ne s'est pas fait attendre : menaces de représailles et évocation d'une mise sur liste noire des signataires, illustrant une volonté de mise au pas brutale. Face à cette menace directe sur la liberté de création et l'indépendance de la profession, le positionnement de l'État, et singulièrement du ministère de la Culture, est resté d'un flou préoccupant. Aucune condamnation ferme, aucune défense claire de l'autonomie des créateurs. Ce silence, fidèle à une passivité déjà observée lors des coupes budgétaires en Pays de la Loire, laisse le champ libre aux logiques de concentration économique et à la bataille culturelle menée par les groupes privés. En refusant de prendre position, l'État déserte sa fonction première de garant de la liberté d'expression.

REFONDER LE MINISTÈRE POUR DÉFENDRE

NOS DROITS CULTURELS

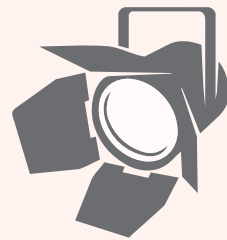
Face à ce constat, il est impératif de changer de paradigme. Le ministère de la Culture, aujourd'hui affaibli et aux marges budgétaires sacrifiées sur l'autel de la rentabilité, doit être refondé. Il est temps de renformer cette institution pour en faire un véritable ministère de la défense des droits culturels. Ce ministère ne doit plus seulement gérer des subventions, mais œuvrer au bien vivre-ensemble, dialoguer avec l'ensemble des autres administrations (Éducation, Travail, Urbanisme) et garantir l'indépendance des créateurs. Il s'agit de sanctuariser les financements, de réguler les positions hégémoniques et de remettre l'émancipation citoyenne au cœur de la puissance publique.

**RAVIVER
LA DÉMOCRATIE,
CRÉER
NOS ÉMANCIPATIONS,
LIBÉRER
L'INFORMATION !**

En scannant ce QRcode, les membres de L'APRÈS impliqués dans le groupe de travail Culture-médias vous proposent un document, construit comme une contribution programmatique de leur mouvement mais aussi comme une porte ouverte au dialogue entre tous ceux et toutes celles qui souhaitent contribuer à cette ambition. Ce document n'est donc pas clos ou définitif. Nous espérons qu'il ouvrira des controverses entre nous.. Et qu'il vous donnera envie de contribuer à votre tour ou d'organiser des rencontres autour de vous pour ouvrir le débat. C'est un chantier ouvert au public.

culture@l-apres.fr





TERRITOIRES : LA CULTURE EN DANGER !

Comme le rappelle le rapport « Vers un livre blanc de la décentralisation culturelle », le soutien des collectivités territoriales au secteur culturel est une construction singulière et dynamique, fragilisée par la conjoncture politique et budgétaire. La cartocrise de l'Observatoire des politiques culturelles présente un état des lieux inquiétant de cette situation.

La compétence culturelle des collectivités est encadrée par la loi NOTRe du 7 août 2015 et la loi LCAP du 8 juillet 2016. C'est une compétence partagée entre les différents échelons territoriaux sans que le législateur ne précise ce que cela implique. Ce choix avait pour but d'éviter les effets dévastateurs du désengagement d'une collectivité sur l'offre culturelle et les financements croisés ont été favorables au dynamisme et à l'effervescence de la vie culturelle. Cependant, en période de dégradation des comptes publics, ce qui n'est pas obligatoire devient vite variable d'ajustement, en particulier pour les régions et les départements. Cette décentralisation culturelle oblige à des accords d'action publique avec des périmètres et des dénominations variables sans que les instances de coordination (CTAP culture, CLTC*) n'aient permis ni d'organiser, ni de planifier la gouvernance territoriale culturelle.

2025, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Ce cadre juridique apportait une liberté d'initiative politique et permettait aux acteurs artistiques et culturels de travailler en transversalité avec les secteurs de l'éducation, de la santé, du social et de l'économie. Avec les contraintes budgétaires imposées par l'État concernant la réduction des dépenses publiques, des baisses de financement en cascade, notamment des régions et des départements, s'abattent sur ces acteurs avec près de 30 millions d'euros en moins pour 2025. Même si le repli du bloc local, commune et intercommunalité, qui représente près de 80 % des financements est moins important, les domaines les plus affectés sont les festivals et événements, le spectacle vivant et l'action culturelle/EAC (Éducation artistique et culturelle). On peut y retrouver les détails sur le site de l'observatoire, notamment dans le baromètre.

Aux contraintes budgétaires s'ajoute la « tutelle » des préfectures sur les DRAC appuyée

sur une interprétation du Contrat d'engagement républicain que doivent signer toutes les associations lors de leurs demandes de subvention. Elles conduisent à des suppressions de financement ou de l'autocensure qui mettent en danger la liberté d'expression et de création pourtant inscrite dans la loi.

QUEL AVENIR POUR LA DÉCENTRALISATION CULTURELLE ?

Le rapport du Sénat de 2019 sur les « nouveaux territoires de la culture » semble aujourd'hui bien loin des réalités du terrain. Si l'on y vantait alors le maillage fin des équipements culturels – bibliothèques, écoles de musique... –, force est de constater que la réalité a rattrapé les discours. La vitalité culturelle des campagnes, cette richesse invisible dans les statistiques ministérielles, est sacrifiée sur l'autel de l'austérité. Le Plan culture et ruralités de l'éphémère ministre Rachida Dati n'aura été qu'un écran de fumée, incapable d'assurer la survie des projets faute de moyens réels. Pendant que l'État sanctuarise le Pass Culture comme outil de consommation individualisée, les collectivités sont asphyxiées et les acteurs de proximité perdent pied. Nous assistons à une transformation insidieuse : la programmation artistique se marchandise, et les territoires sont poussés à troquer leurs services culturels dédiés contre une « offre de service » standardisée, gérée par des opérateurs privés.

CONTRE LE REPLI, LA RÉSISTANCE

Face à ce démantèlement, l'appel de L'APRÈS lancé le 22 juillet 2025 résonne comme un signal d'alarme. Il ne s'agit plus seulement de réclamer des budgets, mais de défendre un modèle de société. La culture n'est pas une va-



Antoni Tàpies - La croix et la matière

riable d'ajustement comptable : elle est le socle de notre démocratie locale et un levier essentiel de cohésion sociale. L'urgence n'est plus à l'attentisme, mais à la mobilisation collective. La résistance s'organise déjà sur le terrain, à travers les réseaux de l'Économie sociale et solidaire et les collectifs citoyens qui prouvent, par l'expérimentation et l'innovation, qu'une autre gestion est possible.

Face aux coupes budgétaires et à la standardisation imposée, nous devons opposer une exigence de proximité et de coopération. Repenser le cadre législatif ne suffit plus : il faut reconstruire des espaces de liberté, ancrés dans le réel, où le débat et la création redeviennent des biens communs. Il est temps de passer d'une culture « subventionnée-encadrée » à une culture « appropriée-vécue ». C'est là que se joue, aujourd'hui, la véritable bataille culturelle.

Dominique Fleurat
militante de l'éducation populaire et des médias citoyens

Note

* Respectivement Conférence territoriale de l'action publique, et Conseils locaux des territoires pour la culture.

RÉFLEXION SUR LE PRÉSENT

Le comédien et auteur Pépito Matéo est une figure emblématique du renouveau du conte en France. Son travail, mêlant humour, poésie et virtuosité langagière, brouille les frontières entre théâtre et art du récit. Nous lui offrons une carte blanche pour qu'il nous dise ce que lui inspire le présent.

Le présent est un « cadeau » ambigu. S'y ancrer ne veut pas dire oublier le passé ni se désintéresser de l'avenir, bien au contraire.

Ces derniers temps, j'ai eu la peine d'assister à des célébrations funéraires. Ce sont des moments d'hommage émouvants à la mémoire des défunt·es (quand les religions ne récupèrent pas le programme de la cérémonie). On y entend des témoignages, des récits, des chansons, des paroles qui reconstituent l'existence d'une « personne » devenant alors « quelqu'un » ou « quelqu'une », en lui restituant toute sa dimension humaine. On retrace sa vie à travers un puzzle constitué des rencontres, des goûts, des activités de cet humain à travers son temps parmi nous. On mesure l'envergure d'une vie, avec ses difficultés, ses joies, ses combats et ses beautés. L'humain y gagne une perspective du temps qui s'inscrit dans le chemin traversé, dans le présent d'un moment de rassemblement et dans ce que la personne nous laisse en mémoire et qu'il nous incombera d'entretenir pour prolonger ses questions, ses actes et ses choix de vie. On devient les héritier·es des trajets de ceux ou celles qu'on a aimé·es.

FACE À LA TOUTE-PUISSANCE DU MARCHÉ

Il existe même des associations qui redonnent une mémoire aux laissés-pour-compte de la rue, aux inconnus sans logis qui disparaissent sous nos yeux, en les accompagnant au moment de leur décès par des textes, des paroles, des mots qui les nomment et leur attribuent une place dans le monde où ils ont vécu.

Ces moments-là redonnent toute sa grandeur à l'humanité dans une actualité où l'on réduit bien souvent les gens à de simples consommateurs sommés de réagir aux stimuli de la pub, et de ne pas aller au-delà de réponses toute

faites. Des êtres que l'on dépossède de leur savoir-faire, de leur culture intime.

La société aux mains des multinationales n'a d'horizon que la toute-puissance imposant sa loi du plus fort, justifiant même la guerre en écrasant les plus vulnérables. Les rassembleurs de haine y ajoutent le passé figé d'une France stéréotypée et droite dans ses bottes, niant les crimes dont elle s'est rendue coupable.

Ce sont là des tentatives visant réduire nos vies à des injonctions autoritaires (je ne veux voir qu'une tête !) n'accordant plus de différences entre les individus, ni d'originalité.

L'art, la culture, l'imaginaire, le spectacle vivant, font exactement le chemin inverse : considérer nos parcours comme uniques, avec le souci d'être vivants et ensemble.

REDONNER SENS À CE QUI NOUS LIE

C'est ce qu'ont très bien compris celles et ceux qui refoulent l'idée même d'artistique. Pour elles et eux, les idées ne sont mesurables qu'à l'aune de leurs propres intérêts. Obtenir le pouvoir pour imposer de force ou de gré une manière de vivre centrée autour de l'individualisme et de l'argent.

La solidarité, le partage des cultures, l'échange et la véritable démocratie leur semblent des dangers dans la mesure où ces valeurs pourraient, par une approche sensible du monde, remettre en cause les idées toutes faites.

Tout ce qui alerte, décale, critique même de manière humoristique et/ou poétique, tout ce qui constitue un questionnement du monde, une lutte pour revendiquer l'égalité des chances, tout ce qui touche à l'écologie et aux enjeux cruciaux de la planète leur apparaissent comme des empêchements à la « liberté » de s'enrichir



Pépito Matéo

sans limite aux dépens de la majorité.

L'artiste, ne leur en déplaise, met en scène les enjeux et les rêves du monde dans un engagement pour un mieux-vivre, plus égalitaire, une reconnaissance de l'autre, non comme un étranger, mais comme une personne différente qui peut apporter une vision complémentaire dans la perspective d'un partage. Il faut revendiquer cette approche comme un éclairage essentiel pour redonner à l'humain sa dimension temporelle. Il y va de la paix aussi et de la sauvegarde de l'idée même de civilisation : la reconnaissance des humains comme égaux et l'engagement à n'oublier personne.

Un « présent » à partager !

Pépito Matéo

Trois questions à Clémentine Autain

« MON RAPPORT AU MONDE PASSE BEAUCOUP PAR LE SENSIBLE »

À un an de l'élection présidentielle, Clémentine Autain a fait du combat contre la bollorisation des médias et pour une loi anti-concentration l'un de ses thèmes de campagne. Rencontre.



D &S : Comment analyses-tu la bataille culturelle menée par l'extrême droite et les milliardaires qui l'accompagnent ? Tu revendiques notamment une loi anti-concentration, comment la concilier avec les impératifs européens ou internationaux, souvent cités comme un blocage juridique ?

Clémentine Autain : C'est un affrontement décisif face au capitalisme. Aujourd'hui, dix milliardaires possèdent 90 % des journaux vendus, 55 % des parts d'audience TV et 40 % de celles de la radio. C'est une atteinte grave au pluralisme des médias, principe constitutionnel consacré par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Les citoyennes et citoyens doivent avoir accès à une diversité de points de vue, condition de la démocratie. Le pluralisme repose sur l'indépendance des médias vis-à-vis des influences économiques, sociales et politiques. La concentration dans les mains d'un nombre très restreint d'acteurs économiques est par définition une atteinte à la liberté d'information. C'est aussi un facteur d'insécurité pour le débat public.

Par ailleurs, la poignée de privilégiés qui maîtrisent désormais toute la chaîne de production, de l'information et des contenus culturels, n'est pas neutre idéologiquement. Elle défend des intérêts, et pas seulement économiques. Vincent Bolloré illustre cette utilisation à des fins politiques de son pouvoir financier. C'est dans les pas de l'extrême droite qu'il mène son « combat civilisationnel ». Car ces hommes riches n'investissent pas dans ce domaine pour faire des profits : ils veulent contrôler nos imaginaires. Les propriétaires des médias deviennent prescripteurs d'opinion. La solution, c'est d'empêcher légalement par cette concentration horizontale et verticale.

D&S : Ce combat contre la concentration est aussi un combat culturel et démocratique. Comment une loi pourrait-elle changer radicalement la situation ?

C.A. : Pour garantir la liberté de création, d'information, les droits des salariés, nous avons besoin d'une grande loi anti-concentration qui agirait à plusieurs niveaux. D'abord elle refonderait le cadre législatif sur la propriété des médias. Il faut réviser les seuils de concentration des médias pour inclure tous les supports et fréquences de parution, ainsi que les médias locaux. Prenons un exemple. Pour la télévision, une personne ne peut pas posséder plus de 49% des parts d'une chaîne qui fait plus de 8% d'audience. Or aujourd'hui, seules deux chaînes font plus de 8% : TF1 et M6. La loi est donc obsolète.

La législation doit également prendre en compte la concentration verticale. Pour chaque groupe culturel, nous devrions pouvoir contrôler non seulement leurs parts de marché, mais aussi leur pouvoir cumulé d'accès au public. Il faut contraindre l'ouverture à la concurrence de chacun des maillons ayant un impact sur l'accès au marché des médias pour empêcher le contrôle d'un point de passage.

Des transformations structurelles sont aussi nécessaires pour donner du pouvoir aux salariés. Les journalistes professionnels sont la meilleure garantie de la qualité de l'information. La profession peut être préservée si les médias s'engagent à investir suffisamment dans les moyens humains. Nous pourrions exiger qu'une proportion minimale des charges des médias soit consacrée aux salaires. Enfin, il faut instaurer un droit d'agrément des personnels salariés sur tout changement d'actionnaire entraînant un changement de contrôle du média.

D&S : L'art et la culture font partie de ta vie et de ta construction personnelle. Comment articuler, à l'échelle d'un pays, émancipation individuelle et collective ?

C.A. : Je suis fille d'artistes et je le ressens comme une chance. Mon rapport au monde passe beaucoup par le sensible. Je place les arts et la culture très haut dans mon projet d'émancipation humaine. Nous sommes des êtres vivants, pas des machines. Le poétique est un produit de haute nécessité, comme le professent si justement Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau.

Ce n'est pas un hasard si l'extrême droite, quand elle arrive au pouvoir, s'attaque prioritairement à la culture. Les arts nous permettent d'accéder aux émotions, aux nôtres et à celle des autres, et donc à l'altérité. Le développement des arts et de la culture est une condition pour s'émanciper à l'échelle individuelle et pour faire société. Malheureusement, je trouve que nous sommes collectivement plutôt muets et faibles sur ce sujet. La gauche est peu présente et a trop peu à dire sur cet enjeu pourtant majeur, qui ne saurait se résumer à plus de moyens.

Propos recueillis par LEC.